



2ème édition de la campagne : Comme en voiture j'attache ma ceinture »

En renouvelant leur campagne de sensibilisation sur la sécurité à bord des autocars, Keolis et l'association Prévention Routière souhaitent faire évoluer le comportement des voyageurs en matière de sécurité.

En 2016, le Groupe Keolis et l'association Prévention Routière ont mené une première enquête de terrain portant sur la sécurité à bord des autocars. A l'issue de cette enquête, une campagne intitulée « En car comme en voiture, j'attache ma ceinture », a été lancée à la rentrée scolaire dernière dans 14 départements français dans le but de sensibiliser les voyageurs à l'enjeu sécuritaire autour du port de la ceinture.

Au printemps 2017, une deuxième enquête a été menée dont les résultats permettent de dégager une grande tendance : si la prise de conscience quant à l'importance du port de la ceinture de sécurité à bord des cars a progressé dans l'imaginaire collectif, il ne s'agit toujours pas d'un réflexe systématique.

Les résultats de ce premier volet sont encourageants et valident la pertinence pour Keolis et l'association Prévention Routière de poursuivre leurs actions de prévention en 2017 afin de changer les comportements et les mentalités à long terme.



Un enjeu de sécurité de mieux en mieux saisi par le grand public

En France, tous les autocars sont équipés de ceinture de sécurité depuis deux ans. Le travail de sensibilisation semble ainsi avoir opéré puisque désormais :

84%
des passagers déclarent connaître l'obligation de s'attacher dans les cars

71%
connaissent le risque de sanction

76%
jugent le port de la ceinture utile/efficace

Ces résultats montrent l'importance de poursuivre ce travail de sensibilisation pour passer de la connaissance à la mise en application réelle. La sécurité est en effet un enjeu plus que fondamental à l'heure où l'on cherche à favoriser le « report modal », c'est-à-dire à inciter les personnes à délaisser leur voiture individuelle pour les transports en commun. Il est donc impératif que ce réflexe de sécurité à bord des cars devienne commun à tous.

« En car comme en voiture, j'attache ma ceinture! »

Dans le cadre de ce second volet, l'association Prévention Routière et le Groupe Keolis mettront à disposition des voyageurs, tout âge confondu, une fiche conseil et deux vidéos explicatives sur l'utilité du port de la ceinture à bord des autocars. Ces supports pédagogiques rappellent aux voyageurs qu'en cas de choc ou d'accident, la ceinture permet, comme en voiture, d'éviter les risques de projection et d'éjection ainsi que des blessures graves voire mortelles.

Disponibles à bord des véhicules, ces supports seront également distribués lors des actions menées par Keolis auprès des publics scolaires et par les bénévoles de l'association lors de leurs diverses actions de prévention.

Cette campagne a également reçu le soutien de l'Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public (ANATEEP), une association pour l'amélioration du transport scolaire et du transport collectif, et la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV).



Cliquez sur l'image pour voir la vidéo





La sécurité est l'affaire de tous

Boucler sa ceinture à bord d'un car doit devenir un automatisme. Afin d'ancrer définitivement ce réflexe dans le comportement des voyageurs, Keolis et l'association Prévention Routière rappellent que l'ensemble des parties prenantes doivent se mobiliser. Voyageurs, responsables d'établissements scolaires, parents, opérateurs de transports de voyageurs et autorités organisatrices des mobilités : la sécurité est l'affaire de tous.

Keolis, qui mène en parallèle d'autres actions de prévention auprès des voyageurs, rappelle que l'autocar reste le mode de transport routier le plus sûr.

Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), l'association Prévention Routière sollicitera de son côté les représentants des régions, devenues autorités organisatrices des transports scolaires et interurbains, afin que des campagnes de sensibilisation soient menées.

A propos de Keolis

Keolis est le leader mondial de la mobilité partagée. Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire de référence des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, LeCab, Effia, Keolis Santé, Cyckleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017. Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 58 300 collaborateurs répartis dans 16 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 5,1 milliards d'euros en 2016. Aujourd'hui, plus de 3 milliards de voyageurs ont utilisé l'un des services de mobilité partagée proposés par Keolis.

* Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, aux Emirats arabes unis, aux Etats-Unis, en Inde, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni et en Suède.

A propos de l'association Prévention Routière

Créée en 1949, l'association Prévention Routière est reconnue d'utilité publique en 1955. Elle conduit ses actions dans de multiples domaines : l'éducation routière des enfants et adolescents, la sensibilisation et l'information du grand public et la formation continue des conducteurs (conducteurs infractionnistes, salariés des entreprises, conducteurs séniors). Elle intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics pour faire des propositions visant à améliorer la sécurité routière. Le réseau de l'association Prévention Routière implanté sur tout le territoire national et ses 1 500 bénévoles, permettent de mener chaque année, des milliers d'actions locales, pour sensibiliser les usagers de tous les âges et milieux aux risques de la circulation. Avec 100 000 adhérents et donateurs, elle est aujourd'hui l'une des principales associations loi 1901 de France.

Contacts presse:

Association Prévention Routière
Celia Melcus
01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25
c.melcus@preventionroutiere.asso.fr

Keolis Céline Pasqualini 01 71 32 93 01 / 07 78 47 45 24 celine.pasqualini@keolis.com